

Anthologie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

COMMISSION DE RÉDACTION

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J. Balmas, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE :

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
D^r A. Montandon.

NEUCHÂTEL :

F. Decker, architecte.

FRIBOURG :

E. Lateltin, architecte.

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
rue de Bourg 28, Lausanne.

ADMINISTRATION

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.
Chèques postaux II 6622.
Téléphone 3 33 31.
Adresse postale :
Case postale Chauderon, Lausanne.

RÉDACTION

A. Hœchel, arch. F. A. S. et S. I. A., Genève
Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

- U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement ;
- F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Moutier ;
- S. A. L. Société pour l'amélioration
du logement, Genève ;
- S. D. T. Société des dessinateurs et
des techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;
- Familia, Société coopérative d'habitation.
- Syndicat général des employés techniques,
Genève.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.—
Prix du numéro (Suisse) : Fr. 0.60.
Les fascicules séparés sont en vente :
à l'administration, à l'agence des journaux
et dans les kiosques à journaux.
Versement au compte de chèques II 6622.

ANTHOLOGIE. — *Aussi est-ce dans leur art que les hommes et les peuples mettent le meilleur d'eux-mêmes ; c'est par leur activité créatrice qu'ils contribuent au trésor spirituel de l'humanité. C'est à leur art qu'ils confient leurs croyances, les anticipations de leurs espérances, ce qu'ils ont de plus cher, tout ce qui permet de franchir l'intervalle qui sépare le rêve de la réalité. C'est dans ses plus beaux monuments qu'il faut chercher les intentions profondes, les ambitions suprêmes d'un homme, d'un peuple, d'une civilisation. Les autres révélations de l'activité humaine nous apportent surtout le souvenir de querelles, l'ineffable rivalité des individus et des collectivités. Sans les témoignages de l'art, l'histoire, si on l'écoute trop bien, ne peut guère être qu'une école de guerre civile ou de haine nationale. La conclusion pratique qui en résulte est un terrible règlement de compte entre les hommes, les classes, les nations et les religions. Elle nous montre en effet des égoïsmes qui se heurtent, et les plus nobles autorités ne se peuvent établir sans rencontrer des oppositions et les écraser. La définition de la justice varie au cours des temps et aussi celle de la vérité, et aussi les objets de la croyance. Et sans doute les formes de l'art ne sont pas non plus immuables. Mais, tandis qu'une vérité dépassée, une loi périmée, une croyance morte ne nous semblent qu'erreurs, déchets de l'histoire, les formes de la beauté, même après avoir sombré dans l'oubli et le dédain, peuvent rentrer en pleine activité. La science se renouvelle, le droit et la morale se modifient, les croyances se succèdent, mais les efforts de l'homme vers la beauté ne sont jamais périmés, les témoignages qu'il en laisse conservent une valeur absolue. Un peu de sympathie nous suffit pour pénétrer l'intention profonde de l'artiste créateur. C'est dans l'art surtout que l'homme construit pour l'éternité.*

Texte extrait de « La Vie des Images » de Louis Hourticq, pp. 232-233.

LIBRAIRIE HACHETTE, PARIS

Sommaire

Où en est la construction de logements en Allemagne ?	9
Création d'une Guilde de la Gravure	18
Formules étrangères de coopération en matière d'habitation	19
L'assainissement des vieux quartiers	23
Informations.	24
Bibliographie	27
Communiqué	31